

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2012

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue Amos, le cinq décembre deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Sylvie Abel
Johanne Duguay
Roxan Sabourin
Ginette Noël
Monia Champagne
Josée Simard
Isabelle Petit
Josée Fortin
Josée Dubé
Mélissa Robert
Sabrina Castelli
Catye Brière

MM. André Bilodeau
Sébastien Comeau
André Brousseau

ABSENCE

M^{me} Johanne Duguay

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES**

Madame Dubé souhaite la bienvenue à tous.

Le directeur explique que cette année, il n'y aura pas de représentant des professionnels.

**LECTURE ET ADOPTION
DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0376-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
monsieur André Brousseau,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 3
OCTOBRE 2012**

CE-0377-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Sabrina Castelli,
QUE le procès-verbal du 3 octobre 2012 soit adopté tel
que rédigé.

ADOPTÉE

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune

ASPECTS GÉNÉRAUX :

**COMPTE-RENDU DU
COMITÉ DE PARENTS DE
LA CSH**

Madame Sabrina Castelli a assisté à la rencontre du 30 octobre dernier.

Les sujets traités sont les suivants : présentation du rapport annuel, lecture et adoption des règles de régie interne, élections de la présidente (madame Chantale Poliquin) ainsi qu'aux autres nombreux postes.

Il a été question des dates de rencontre et des rendez-vous RAP. Un congrès aura lieu en mai également et trois personnes du comité peuvent y participer.

**RETOUR SUR LE
DOCUMENT POUR
ADOPTION DES RÈGLES
DE RÉGIE INTERNE**

CE-0378-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Catye Brière,
QUE les règles de régie interne soient adoptées telles
que présentées.

ADOPTÉE

SERVICES ÉDUCATIFS :

**APPROBATION DU PLAN
DE LUTTE CONTRE LA
VIOLENCE ET
L'INTIMIDATION**

Suite aux informations du directeur, nous ajouterons une activité concernant la résolution des conflits (La tortue) en première année. La forme des documents reste à être déterminée et la transmission du document abrégé également.

Il se peut qu'il soit inclus dans l'agenda, ça reste à déterminer.

CE-0379-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
monsieur André Brousseau,
QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉE

**CAUSE CHOISIE PAR LE
PERSONNEL POUR AIDER
UN ORGANISME**

La Fondation hospitalière (pédiatrie) a été choisie cette année par notre personnel. Si nous avons un surplus d'argent suite à la vente de fleurs, le surplus de 1 000 \$ prévu pour la Fondation serait remis en don à madame Mélanie Desjardins (les montants sont prévisionnels).

**PERFECTIONNEMENT DU
PERSONNEL LE 7
JANVIER 2013 (LA
DISCIPLINE SCOLAIRE,
UN JEU D'ENFANTS)**

Le directeur explique l'objectif du perfectionnement.

**ADOPTION DES CRITÈRES
D'INSCRIPTION AUX
ÉCOLES POUR 2013-2014**

Il n'y a aucune modification. Le directeur indique que la capacité d'accueil de l'école commence à être limitée et qu'éventuellement une remise en cause des critères pourrait être étudiée parce qu'on voit l'exode des écoliers des milieux ruraux pour les écoles de ville.

CE-0380-12 IL EST RÉSOLU sur proposition de
madame Monia Champagne,
QUE les critères d'inscription pour l'année 2013-2014
soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE

RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

**ACTIVITÉ BOUGER POUR
CEUX QUI ONT FAIM
(APPROUVER CETTE
LEVÉE DE FONDS)**

CE-0381-12

madame Josée Fortin,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE les prêts de locaux soient approuvés.

APPROUVÉE

ACTIVITÉS DE NOËL

Le directeur informe les parents du déroulement de la journée.

Plusieurs parents aideront pour la cuisson des pâtes la journée précédente.

Les parents sont aussi invités à venir aider pour servir les repas. Le directeur confirme qu'un montant volontaire de 2 \$ ou plus sera demandé aux enfants et 5 \$ ou plus pour les adultes. Même si un enfant n'apporte pas sa contribution, c'est comme pour les denrées périssables, il pourra recevoir son repas quand même.

AUTRES

Aucun autre sujet

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 13 mars 2013 à 19 h 30.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0382-12

monsieur André Brousseau,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h.

Josée Dubé, présidente

André Bilodeau, secrétaire